

Questions orales

Ma question s'adresse donc au ministre des Finances. Le ministre entend-il financer cette augmentation substantielle de 105 milliards de dollars des dépenses publiques en augmentant les impôts des gens ordinaires?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député comprend fort bien, selon moi, la situation, à savoir que ce budget des dépenses équivaut à des prévisions de dépenses. Compte tenu de ce que j'ai déclaré à la Chambre l'autre jour, la conjoncture économique est meilleure et notre situation économique et financière devrait s'améliorer au cours de la prochaine année. Selon moi, le budget des dépenses que mon collègue a présenté hier à la Chambre dénote une très bonne compréhension de la situation financière et du programme d'austérité qui est nécessaire pour que le déficit ne soit pas hors de proportion.

LES PAIEMENTS DE PÉRÉQUATION VERSÉS AUX PROVINCES

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Monsieur le Président, c'est là l'une des déclarations les plus imbéciles que j'ai jamais entendues dans la bouche du ministre. Parbleu! Alors qu'on assiste à cette augmentation et que les provinces sont durement frappées, il ne peut nous dire comment il va financer ces dépenses de 105 milliards de dollars.

J'ai assisté en qualité d'observateur à la lune de miel de Regina il y a deux semaines. Les premiers ministres rassemblés autour de la table filaient le parfait amour. Pourquoi le ministre des Finances qui était présent alors n'a-t-il pas profité de l'occasion pour discuter de ces compressions? Pourquoi n'a-t-il pas parlé de cette réduction de 73 millions de dollars dans le cas du Manitoba et de 263 millions de dollars dans le cas du Québec? Ne voulait-il pas gâcher la fête?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis persuadé que le député voudrait que nous respections la loi lorsque nous présentons notre budget des dépenses. Les prévisions relatives aux paiements de péréquation sont basées sur la loi actuelle. Il comprend...

Une voix: Ce sont eux qui l'ont établie.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): C'est vrai. Il comprend la loi telle qu'elle a été établie par l'ancien gouvernement, en 1982.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Nous sommes en pourparlers permanents avec les provinces dont il a parlé et j'espère que nous serons en mesure de régler la question sous peu.

LE CABINET DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Monsieur le Président, assurément, nous n'en sommes pas encore au point où il faudra invoquer les rigueurs de la loi en ce qui concerne les transferts de paiements intéressant les provinces et les simples citoyens.

Ma dernière question supplémentaire concerne le premier ministre. Je me permettrai une métaphore en parlant de «restauration». Pourquoi le premier ministre qui a été élu se sent-il obligé de restaurer son cabinet en relevant son budget de 54 p. 100, opération qui se solde par un «petit» deux millions comme il le dit lui-même, et la création de 30 nouveaux postes? Comment le premier ministre peut-il prêcher l'austérité à ses collègues et à tous ses concitoyens quand il engage de pareilles dépenses?

● (1420)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon collègue a parlé d'une «petite» somme. Pour donner une idée des choses, rappelons que les dépenses du cabinet du premier ministre représentent 0.06 p. 100...

Mme Copps: Cinquante-quatre p. 100.

M. Allmand: C'est un mauvais exemple.

M. Mulroney: Mon collègue dit que c'est un mauvais exemple. Quand j'ai réduit mon traitement de 15 p. 100, le chef de l'opposition s'y est opposé.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: C'est l'augmentation la plus faible depuis 15 ou 16 ans et je pense que cela reflète bien nos priorités. Mon collègue a voulu savoir quelle était l'augmentation réelle. Je pense pouvoir lui répondre en lui rappelant par exemple qu'au moment où M. Pearson a cédé la place à M. Trudeau, l'effectif a augmenté de 700 p. 100. Voilà assurément le genre d'abus que dénonçait si souvent mon collègue quand il cherchait à se faire élire à la tête du parti libéral. Voilà la différence.

Des voix: Bravo!

* * *

L'EMPLOI

LES FONDS POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, je voudrais poser ma question à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Au cours de la campagne électorale, le parti conservateur a dit que le chômage constituait sa principale priorité et qu'il allait créer des milliers d'emplois. Comment la ministre peut-elle déclarer que le chômage est la première priorité alors que les ressources affectées à la création d'emplois et à la formation dans le budget des dépenses déposé hier ont diminué par rapport à cette année? Le budget du bureau du premier ministre a augmenté, tandis que celui de la création d'emplois a été amputé de 290 millions et celui des programmes de formation, de 120 millions après avoir déjà été réduit de 386 millions le 4 novembre? Peut-on parler de priorité? Comment peut-elle établir le rapport entre les discours qu'elle a tenus pendant la campagne électorale et les mesures qu'elle a prises hier?